

## COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS

Séance plénière de la Commission nationale du débat public  
8 janvier 2020

### PROCÉDURES EN COURS

---

#### I. DEBATS PUBLICS

- **Eolien en mer au large de la Normandie** : la CNDP désigne Gilles VRAIN membre de la commission particulière du débat public.  
[Consulter la décision](#)
- **Eolien en mer au large de Bretagne** : la CNDP désigne Laurent PAVARD président de la commission particulière du débat public.  
[Consulter la décision](#)
- **Plan Stratégique Nationale de la Politique Agricole Commune (PSN PAC)** : la CNDP désigne Albane GODARD membre de la commission particulière du débat public.  
[Consulter la décision](#)

#### II. CONCERTATIONS PRÉALABLES

- **Projet « H2V NORMANDY » et « H2V 59 » de construction d'une usine d'hydrogène par électrolyse de l'eau sur les communes de Loon Plage et Saint-Jean-de-Folleville (76)** : la Commission donne acte du bilan des garantes Isabelle JARRY et Paola OROZCO-SOUËL mais alerte sur la nécessité de porter une attention particulière à la mise à disposition du public et à l'accessibilité des études nécessaires à l'information, car la première phase de concertation n'a pas permis de garantir pleinement le droit à l'information au sens de l'article L.120-1 du code de l'environnement.  
[Consulter la décision H2V NORMANDY](#)  
[Consulter la décision H2V 59](#)
- **Projet de prolongement du tramway 8 entre Rosa Parks et St-Denis (93)** : la CNDP donne acte du bilan de la garante Fatima OUASSAK.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet de complexe touristique et de services à destination des industries médiatiques « Studios Occitanie » (Studios Occitanie Méditerranée)** : la CNDP désigne Yves FARGUES garant de la concertation préalable.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet de barreau ferré entre la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG et la ligne Paris-Amiens (SNCF Réseau)** : la CNDP désigne Michel RIOU garant de la concertation préalable et décide de prolonger la durée de la concertation jusqu'au 18 février 2020.  
[Consulter la décision](#)

- **Projet de construction d'usine Bridor et mise en compatibilité du PLU de Liffré (35)** : la CNDP désigne Jean-Luc RENAUD garant de la concertation préalable.  
[Consulter la décision](#)

### III. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

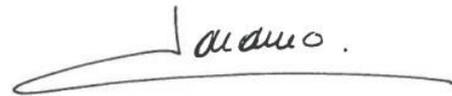
- **Projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (SNCF Réseau)** : la CNDP désigne Isabelle JARRY garante de la bonne information et de la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.  
[Consulter la décision](#)

### IV. MISSIONS DE CONSEIL ET D'APPUI METHODOLOGIQUE

- **Mission de conseil à la demande de la Ligue de la Protection des Oiseaux portant sur les consultations publiques du ministère de la Transition écologique et solidaire** : la CNDP donne acte de l'avis de la garante Mélanie GOFFI.  
[Consulter la décision](#)

### V. AUTRES

- **Actualisation de la liste nationale des garants** : la CNDP actualise la liste nationale des garants en y inscrivant 63 personnes suite au processus de sélection organisé de juillet 2019 à janvier 2020.  
[Consulter la décision](#)



Chantal JOUANNO